

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00276 Numéro SIREN : 841 634 835 Nom ou dénomination : 4 HOME
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2024 sous le numéro de dépôt 243

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		4 HOME		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET*		8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8		Néant		*	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	780	AG	780	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 393	AS	8 393	
		Autres immobilisations corporelles	AT	50 478	AU	40 420	10 058
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	5 000	BI		5 000
TOTAL (II)		BJ	64 651	BK	49 593	15 058	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	291 033	BU		291 033
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	269 408	BY	10 013	259 395
		Autres créances (3)	BZ	48 864	CA		48 864
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	202 247	CG		202 247
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	442	CI		442
	TOTAL (III)		CJ	811 993	CK	10 013	801 980
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	876 644	1A	59 605	817 038	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	45 474
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		4 HOME		Néant ☐		*			
				Exercice N					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 42 000)			DA	42 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC					
	Réserve légale (3)			DD	4 200				
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG					
	Report à nouveau			DH	266 216				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	111 175				
	Subventions d'investissement			DJ					
	Provisions réglementées *			DK					
	TOTAL (I)			DL	423 590				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM					
	Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP					
	Provisions pour charges			DQ					
TOTAL (III)			DR						
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	47 031				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV					
	Avancés et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	29 335				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	272 083				
	Dettes fiscales et sociales			DY	44 999				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
Autres dettes				EA					
				EB					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EC	393 448				
TOTAL (IV)			ED						
Ecart de conversion passif *			EE	817 038					
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB				
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
			Écart de réévaluation libre			ID			
			Réserve de réévaluation (1976)			IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF				
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	354 712				
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons Intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 985 715	FB		FC	1 985 715	
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 985 715	FK		FL	1 985 715	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	111	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 985 826
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 581 992	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(30 325)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	436	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	109 951	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 494	
	Salaires et traitements*					FY	126 514	
	Charges sociales (10)					FZ	64 071	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*					GA	10 283
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	9 414
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 277	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 878 108
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	107 718
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 034	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 034	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 034)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	106 684	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2023

Désignation de l'entreprise 4 HOME		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 453
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 453
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	962
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	962
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 491
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 991 279
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 880 104
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	111 175
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	916
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
		facultatives A6	obligatoires A9
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
PENALITES AMENDES FISCALES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
ECARTS DE REGLEMENTS FOURNISSEURS		677	
FACT.FOURNISSEURS COMPTABILISEES 2X EN 2021			4 789
REGLEMENTS NON DEBITES 2018-2019-2020			544
DIVERS CLIENTS			120
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : 4 HOME										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	780	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	8 393	KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	20 644	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	21 516	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 318	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	58 871	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
	Autres participations						8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 000	1U		1V		
	TOTAL IV						LQ	5 000	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	64 651	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	780	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	8 393	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MM		MN	20 644	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	21 516	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	8 318	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	58 871	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	5 000	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	5 000	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØK		ØL	64 651	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 4 HOME

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise <u>4 HOME</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles		PE	780	PF		PG		PH	780			
TOTAL I		RK	780	RM		RN		RO	780			
Terrains		PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	8 393	QA		QB		QC	8 393			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	14 120	QE	3 728	QF		QG	17 848			
	Matériel de transport	QH	9 075	QI	5 179	QJ		QK	14 254			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 942	QM	1 376	QN		QO	8 318			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II		QU	38 530	QV	10 283	QW		QX	48 813			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	39 310	ØP	10 283	ØQ		ØR	49 593			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW	RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO
TOTAL III (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		4 HOME		Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	598 6U	9 414 6V	10 013 6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	598 TY	9 414 TZ	10 013 UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	598 UB	9 414 UC	10 013 UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9 414 UF		
		- financières	UG	UH		
		- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise 4 HOME

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 4 HOME										Néant ☐					
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN					
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US					
	Autres immobilisations financières			UT	5 000		UV			UW	5 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	22 737						22 737				
	Autres créances clients			UX	246 671		223 934				22 737				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI											
	Personnel et comptes rattachés			UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ											
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM											
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 888		30 888								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN											
		Divers		VP											
	Groupe et associés (2)			VC											
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	17 976		17 976								
	Charges constatées d'avance			VS	442		442								
	TOTAUX			VT	323 713		VU	273 240		VV	50 474				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD												
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE												
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF												
CADRE B				ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y												
Autres emprunts obligataires (1)			7Z												
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG												
	à plus d'1 an à l'origine		VH	47 031		37 630		9 402							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A												
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	272 083		272 083									
Personnel et comptes rattachés			8C	20 233		20 233									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	9 514		9 514									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E												
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 983		14 983									
	Obligations cautionnées		VX												
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	269		269									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J												
Groupe et associés (2)			VI												
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K												
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ												
Produits constatés d'avance			8L												
TOTAUX			VY	364 113		VZ	354 712		9 402						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL							
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	37 362		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032									

Désignation de l'entreprise : 4 HOME		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	111 175
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW	677	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							WO	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I							WR	111 852	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							WB	
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							I6	
	Majoration d'amortissement*							WZ	
	Mesures d'incitation	Assouplissement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)	L5	XA
ZFU-TE (art.44 octies A)			ØV	Société investissements immobiliers coides (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 quinquies)	PA		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	111 852
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI				
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN			XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 4 HOME

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise 4 HOME		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	17 573
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise 4 HOME										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	151 590	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	114 625	Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	266 216	Report à nouveau		ZG	266 216				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	266 216				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance					YT				
		— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	36 179			
		— Personnel extérieur à l'entreprise					YU				
		— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	17 696			
		— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	4 442			
		— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	51 635			
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	109 951			
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	2 176			
		— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	1 318			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	3 494			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	397 255				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	307 783				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB	111 782				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK				
				Plus-values à 19%	JM						
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN						
				Plus-values à 19%	JP						
				Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 4 HOME						Néant ☐ *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑪			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 4 HOME		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☐
--------------------------------------	--	------------------------------------	--	----	--------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : 4 HOME

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,8 % ☒Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☒

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 4 HOME					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS*						(5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

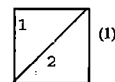
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 HOME				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP	5	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 985 715	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	1 985 715	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD	30 325	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	30 436	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾						
Achats				ON	1 588 490	
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	72 431	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	31 459	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	2 277	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	1 694 657	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	321 494
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	321 494	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	☒			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	1 985 715	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	5	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX		
Période de référence		GY	du	01012022	GZ au 31122022	
Date de cessation					HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 HOME

ADRESSE (voie) 445 CHEMIN DE BELLE CROIX

CODE POSTAL 46000

VILLE CAHORS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AGGOUN Prénom(s) LOIC
Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 1050
Naissance : Date 25071981 N° Département 82 Commune MONTAUBAN Pays FR
Adresse : N° 0 Voie LES FRAYSSSES
Code Postal 46090 Commune LABASTIDE MARNHAC Pays FR

Titre (2) M Nom patronymique LAGARRIGUE Prénom(s) YOAN
Nom marital % de détention 25 Nb de parts ou actions 1050
Naissance : Date 15011983 N° Département 19 Commune BRIVE LA GAILLAR Pays FR
Adresse : N° 1169 Voie ROUTE DE LARTIGUE
Code Postal 46230 Commune MONDOUMERC Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise 4 HOME

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

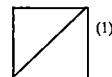
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune	Pays		

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 4 1 6 3 4 8 3 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4 HOME

ADRESSE (voie) 445 CHEMIN DE BELLE CROIX

CODE POSTAL 46000

VILLE CAHORS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

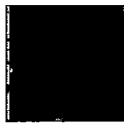
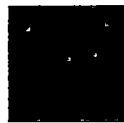
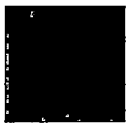
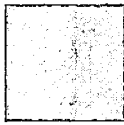
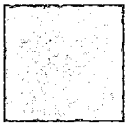
P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

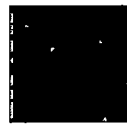
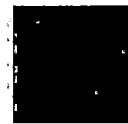
*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 HOME
445 CHEMIN DE BELLE CROIX
46000 CAHORS
0532094641

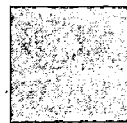
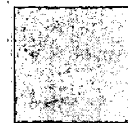


Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



AGORA SEA
34 RUE DE LA CANNE A SUCRE
97150 SAINT MARTIN
Téléphone : 0590774500



Copie certifiée conforme
Requies Guenard



Bilan

Bilan Actif

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	780	780		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	780	780		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 393	8 393		
Autres immobilisations corporelles	50 478	40 420	10 058	20 341
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	58 871	48 813	10 058	20 341
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	5 000
TOTAL immobilisations financières :	5 000		5 000	5 000
ACTIF IMMOBILISÉ	64 651	49 593	15 058	25 341

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	291 033		291 033	260 708
TOTAL stocks et en-cours :	291 033		291 033	260 708
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	269 408	10 013	259 395	257 027
Autres créances	48 864		48 864	11 698
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	318 271	10 013	308 259	268 725
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	202 247		202 247	161 385
Charges constatées d'avance	442		442	3 410
TOTAL disponibilités et divers :	202 689		202 689	164 795
ACTIF CIRCULANT	811 993	10 013	801 980	694 228

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	876 644	59 605	817 038	719 569
----------------------	----------------	---------------	----------------	----------------

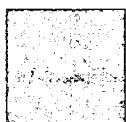
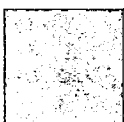
Bilan Passif

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé 42 000	42 000	42 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		4 200	4 200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		266 216	151 590
Résultat de l'exercice		111 175	114 625
TOTAL situation nette :		423 590	312 416
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
CAPITAUX PROPRES		423 590	312 416
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		47 031	84 394
Emprunts et dettes financières divers			
TOTAL dettes financières :		47 031	84 394
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		29 335	1 104
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		272 083	258 837
Dettes fiscales et sociales		44 999	62 818
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
TOTAL dettes diverses :		317 082	321 656
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
DETTES		393 448	407 153
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		817 038	719 569

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises	1 985 715		1 985 715	1 803 001
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	1 985 715		1 985 715	1 803 001
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			111	106
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 985 826	1 803 107
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 581 992	1 552 012
Variation de stock de marchandises			(30 325)	(127 037)
Achats de matières premières et autres approvisionnements			436	1 608
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			109 951	96 114
TOTAL charges externes :			1 662 054	1 522 697
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			3 494	4 176
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			126 514	108 152
Charges sociales			64 071	38 399
TOTAL charges de personnel :			190 585	146 551
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 283	12 628
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 414	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			19 697	12 628
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 277	737
CHARGES D'EXPLOITATION			1 878 108	1 686 789
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			107 718	116 318

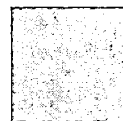
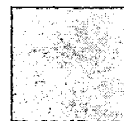
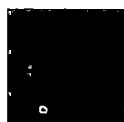
Compte de Résultat (Seconde Partie)

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		107 718	116 318
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		1 034	1 387
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		1 034	1 387
RÉSULTAT FINANCIER		(1 034)	(1 387)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS		106 684	114 931
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 453	436
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
		5 453	436
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		962	742
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		962	742
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		4 491	(306)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 991 279	1 803 544
TOTAL DES CHARGES		1 880 104	1 688 918
BÉNÉFICE OU PERTE		111 175	114 625

Détail des comptes



Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Concessions, brevets et droits similaires	780,00	780,00	0,00	0,00	0,00	
2050000000000 CONCESSIONS-BREV	780,00		780,00	780,00		
2805000000000 AMORT.CONCESSION		780,00	-780,00	-780,00		
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	8 393,16	8 393,16	0,00	0,00	0,00	
2154000000000 MATERIEL D'EXPLOIT	6 560,76		6 560,76	6 560,76		
2154100000000 MATERIEL DE DEMON	1 832,40		1 832,40	1 832,40		
2815400000000 AMORT.MATERIEL D'E		6 560,76	-6 560,76	-6 560,76		
2815410000000 AMORT.MATERIEL DE		1 832,40	-1 832,40	-1 832,40		
Autres immobilisations corporelles	50 477,78	40 419,72	10 058,06	20 341,04	-10 282,98	-50,55
2181000000000 INST.GENERALES-AM	20 644,05		20 644,05	20 644,05		
2182000000000 MATERIEL DE TRANS	21 515,83		21 515,83	21 515,83		
2183000000000 MATERIEL DE BUREAU	8 317,90		8 317,90	8 317,90		
2818100000000 AMORT.AMENAGEME		17 848,11	-17 848,11	-14 120,19	-3 727,92	-26,40
2818200000000 AMORT.MATERIEL TR		14 253,71	-14 253,71	-9 074,75	-5 178,96	-57,07
2818300000000 AMORT.MATERIEL BU		8 317,90	-8 317,90	-6 941,80	-1 376,10	-19,82
Immobilisations financières						
Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00	
2755000000000 CAUTIONNEMENTS	5 000,00		5 000,00	5 000,00		
TOTAL (II)	64 650,94	49 592,88	15 058,06	25 341,04	-10 282,98	-40,58
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Marchandises	291 032,96		291 032,96	260 707,69	30 325,27	11,63
3710000000000 STOCK DE MARCHAN	291 032,96		291 032,96	260 707,69	30 325,27	11,63
Créances						
Clients et comptes rattachés	269 407,62	10 012,56	259 395,06	257 026,86	2 368,20	0,92
4110000000000 COLLECTIF CLIENTS	246 670,76		246 670,76	256 907,19	-10 236,43	-3,98
4160000000000 CLIENTS DOUTEUX O	22 736,86		22 736,86	718,00	22 018,86	3066,69
4910000000000 DEPRECIATIONS COM		10 012,56	-10 012,56	-598,33	-9 414,23	-1573,42
Autres créances	48 863,73		48 863,73	11 698,22	37 165,51	317,70
4098000000000 RABAIS REMISE A OB	10 910,34		10 910,34	691,45	10 218,89	1477,89
4372000000000 MUTUELLE ET PREVO				158,23	-158,23	-100,00
4456210000000 TVA COLLECTEE SUR	2 243,17		2 243,17	2 243,17		
4456610000000 TVA DEDUCTIBLE 20%	28 054,99		28 054,99	8 605,37	19 449,62	226,02
4458600000000 TAXES SUR C.A SUR F	590,00		590,00	590,00		
4671000000000 DEBITEURS DIVERS	7 065,23		7 065,23	7 065,23		
Divers						
Disponibilités	202 246,53		202 246,53	161 384,75	40 861,78	25,32
5112000000000 CHEQUES A ENCAISS	11 428,40		11 428,40	10 431,30	997,10	9,56
5121000000000 BANQUE POPULAIRE	183 780,78		183 780,78	144 862,30	38 918,48	26,87
5311000000000 CAISSE EXPLOITATION	7 037,35		7 037,35	6 091,15	946,20	15,53
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	442,00		442,00	3 410,00	-2 968,00	-87,04
4860000000000 CHARGES CONSTATE	442,00		442,00	3 410,00	-2 968,00	-87,04
TOTAL (III)	811 992,84	10 012,56	801 980,28	694 227,52	107 752,76	15,52
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	876 643,78	59 605,44	817 038,34	719 568,56	97 469,78	13,55

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	42 000,00	42 000,00	0,00	
1013100000000 CAPITAL APPELE VERSE	42 000,00	42 000,00		
Réserve légale	4 200,00	4 200,00	0,00	
1061100000000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	4 200,00	4 200,00		
Report à nouveau	266 215,62	151 590,16	114 625,46	75,62
1100000000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	266 215,62	151 590,16	114 625,46	75,62
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	111 174,59	114 625,46	-3 450,87	-3,01
TOTAL (I)	423 590,21	312 415,62	111 174,59	35,59
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès établi. de crédits	47 031,44	84 393,81	-37 362,37	-44,27
1641000000000 EMPRUN BPO N° 08782862	42 949,41	75 916,15	-32 966,74	-43,43
1641010000000 EMPRUNT BPO N° 08860545	4 082,03	8 477,66	-4 395,63	-51,85
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	29 334,97	1 103,60	28 231,37	2558,12
4191000000000 CLIENTS-AVANCES-ACOMPTES RECUS	29 334,97	1 103,60	28 231,37	2558,12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 082,94	258 837,39	13 245,55	5,12
4010000000000 COLLECTIF FOURNISSEURS	268 542,94	258 837,39	9 705,55	3,75
4081000000000 FOURNISSEURS FNP	3 540,00		3 540,00	
Dettes fiscales et sociales	44 998,78	62 818,14	-17 819,36	-28,37
4210000000000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	7 178,37	15 541,13	-8 362,76	-53,81
4282000000000 PROV.POUR CONGES PAYES	13 054,21	11 173,00	1 881,21	16,84
4310000000000 SECURITE SOCIALE	3 272,28	2 289,44	982,84	42,93
4372000000000 MUTUELLE ET PREVOYANCE	1 530,31		1 530,31	
4373000000000 REGIME UNIFIE AGIRC-ARRCO	192,87		192,87	
4382000000000 CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES	4 519,00	2 322,00	2 197,00	94,62
4421000000000 ETAT-PRELEVEMENT A LA SOURCE	114,82	151,41	-36,59	-24,17
4455110000000 ETAT-TVA A DECAISSER	2 675,00	24 891,00	-22 216,00	-89,25
4457110000000 TVA COLLECTEE A 20 %	12 308,20	3 829,10	8 479,10	221,44
4458600000000 TAXES SUR C.A SUR FACT NON PARVENUE		1 090,59	-1 090,59	-100,00
4473000000000 TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	86,25	797,00	-710,75	-89,18
4474000000000 TAXE APPRENTISSAGE	67,47	733,47	-666,00	-90,80
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	393 448,13	407 152,94	-13 704,81	-3,37
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	817 038,34	719 568,56	97 469,78	13,55

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)

	Net		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	1 985 714,51	1 803 000,62	182 713,89	10,13
7071000000000 VENTES MARCHANDISES LIBRE SERVICE	643 406,10	536 379,58	107 026,52	19,95
7071100000000 VENTES MARCHANDISES SANITAIRE	461 152,53	411 778,75	49 373,78	11,99
7071200000000 VENTES MARCHANDISES CHAUFFAGE	857 076,88	839 261,56	17 815,32	2,12
7071300000000 VENTES MARCHANDISES ELECTROMENAGER	15 374,74	5 648,95	9 725,79	172,17
7071400000000 VENTES MARCHANDISES PISCINE	6 628,59	8 248,98	-1 620,39	-19,64
7071500000000 VENTES MARCHANDISES ELECTRICITE	2 636,97	1 682,80	954,17	56,70
7097000000000 RRR SUR VENTES MARCHANDISES	-561,30		-561,30	
Chiffres d'affaires nets	1 985 714,51	1 803 000,62	182 713,89	10,13
Autres produits	111,12	106,47	4,65	4,37
7580000000000 PRODUITS EXCEP.SUR OP.GESTION	111,12	106,47	4,65	4,37
Total des produits d'exploitation (I)	1 985 825,63	1 803 107,09	182 718,54	10,13
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	1 581 992,11	1 552 012,05	29 980,06	1,93
6071000000000 ACHATS MARCHANDISES LIBRE SERVICE	566 156,47	617 207,90	-51 051,43	-8,27
6071100000000 ACHATS MARCHANDISES SANITAIRE	375 718,74	364 396,10	11 322,64	3,11
6071200000000 ACHATS MARCHANDISES CHAUFFAGE	727 054,66	548 928,78	178 125,88	32,45
6071300000000 ACHATS MARCHANDISES ELECTROMENAGER	12 988,34	12 435,60	552,74	4,44
6071400000000 ACHATS MARCHANDISES PISCINE	5 809,80	7 076,90	-1 267,10	-17,90
6071500000000 ACHATS MARCHANDISES ELECTRIQUE	2 030,31	1 785,39	244,92	13,72
6080000000000 FRAIS ACCESSOIRES INCORPORES AUX HA	22,00	1 391,52	-1 369,52	-98,42
6097000000000 RRR OBTENUS SUR ACHATS LS	-107 788,21	-1 210,14	-106 578,07	-8807,09
Variation de stock (marchandises)	-30 325,27	-127 037,19	96 711,92	76,13
6037000000000 VARIAT° STOCK MARCHANDISES	-30 325,27	-127 037,19	96 711,92	76,13
Achat mat. 1ère et autres appro.	436,06	1 607,91	-1 171,85	-72,88
6022200000000 PRODUITS D'ENTRETIEN		20,83	-20,83	-100,00
6022300000000 ACCUEIL CLIENTS (CAFE-BOISSONS...)		55,10	-55,10	-100,00
6022420000000 VETEMENTS PROFESSIONNELS-SECURITE		897,29	-897,29	-100,00
6022500000000 FOURNITURES DE BUREAU	436,06	634,69	-198,63	-31,30
Autres achats et charges externes	109 951,46	96 114,09	13 837,37	14,40
6061400000000 ESSENCE ET CARBURANT	3 173,96	3 009,16	164,80	5,48
6061410000000 ESSENCE ET CARBURANT COMMERCIAL	1 895,89	1 236,51	659,38	53,33
6063000000000 PETIT MATERIEL ENTRETIEN	205,65	67,85	137,80	66,99
6064000000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	786,00	853,87	-67,87	-8,63
6132000000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	31 202,20	30 330,00	872,20	2,88
6136200000000 LOCATION TPE	256,32	303,84	-47,52	-18,64
6140000000000 CHARGES LOCATIVES & COPROPRIETE	4 720,00	3 975,17	744,83	18,74
6152000000000 ENTRETIEN SUR BIENS IMMOBILIERS	2 611,67	1 041,00	1 570,67	150,88
6155000000000 ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERES	298,04	81,83	216,21	264,22
6155200000000 ENTRETIEN VEHICULE COMMERCIAL		182,22	-182,22	-100,00
6155210000000 ENTRETIEN VEHICULE LIVRAISON	1 094,29	835,20	259,09	31,02
6155220000000 ENTRETIEN VEHICULES DIVERS	60,00	463,91	-403,91	-87,07
6156000000000 MAINTENANCE TECHNIQUE	3 633,64	620,25	3 013,39	485,83
6161000000000 MULTIRISQUES EXPLOITATION	3 153,57	3 111,79	41,78	1,34
6163100000000 ASSURANCE VOITURE	431,64	596,89	-165,25	-27,69
6163110000000 ASSURANCE FENWICK	191,91	176,79	15,12	8,55
6163120000000 ASSURANCE CAMION	963,30	948,06	15,24	1,61
6163130000000 ASSURANCE RENAULT CAPTUR	866,20	427,02	439,18	102,85
6168000000000 ASSURANCE SUR EMPRUNT	784,80	784,80		
6185000000000 FRAIS DE COLLOQUES-SEMINAIRES	553,63		553,63	
6222000000000 COMMISSIONS SUR VENTES	4 441,67		4 441,67	
6226000000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	17 616,00	17 371,60	244,40	1,41
6227000000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	80,30		80,30	
6231000000000 ANNONCES ET INSERTIONS	340,00		340,00	
6234000000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	2 855,24	427,69	2 427,55	567,60
6236000000000 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 770,00	6 230,00	-4 460,00	-71,59
6237000000000 PUBLICATIONS	1 500,00	680,00	820,00	120,59
6238000000000 DIVERS - DONS-POURBOIRES	100,00	10,00	90,00	900,00
6241000000000 TRANSPORT SUR ACHATS	559,82	215,69	344,13	159,55
6242000000000 TRANSPORT SUR VENTES	489,46	249,43	240,03	96,23
6251000000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	219,58	370,43	-150,85	-40,72
6251100000000 FRAIS AUTOROUTE	216,86	330,46	-113,60	-34,38
6256000000000 MISSIONS	12 788,25	10 822,59	1 965,66	18,16
6256100000000 FRAIS DE MISSIONS COMMERCIAL	303,15	1 714,84	-1 411,69	-82,32
6257000000000 RECEPTIONS	2 610,16	2 079,92	530,24	25,49

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)					
	Net	Net N-1	Variation		
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %	
6261000000000 AFFRANCHISSEMENTS	187,49	122,85	64,64	52,62	
6262100000000 LIGNES INTERNET	2 805,79	2 471,06	334,73	13,55	
6272000000000 COMMISSIONS-FRAIS SUR EMPRUNTS		200,00	-200,00	-100,00	
6278000000000 AUTRES FRAIS BANCAIRES	2 558,69	2 532,42	26,27	1,04	
6278100000000 COMMISSIONS CARTES BANCAIRES	426,29	618,95	-192,66	-31,13	
6281000000000 ADHESION GROUPEMENT ACHATS	1 200,00		1 200,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 494,12	4 175,85	-681,73	-16,33	
6312000000000 TAXE APPRENTISSAGE	682,27	666,00	16,27	2,44	
6333000000000 TAXE FORMATION PROFESSIONNELLE	635,85	839,09	-203,24	-24,22	
6351100000000 CONTRIBUTION FONCIERE ENTREPRISES	2 176,00	2 437,00	-261,00	-10,71	
6354000000000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE		233,76	-233,76	-100,00	
Salaires et traitements	126 513,67	108 152,03	18 361,64	16,98	
6411000000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	111 782,46	98 014,03	13 768,43	14,05	
6412000000000 PROV.POUR CONGES PAYES	1 881,21	2 138,00	-256,79	-12,01	
6413000000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	50,00	8 000,00	-7 950,00	-99,38	
6413100000000 PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	12 800,00		12 800,00		
Charges sociales	64 071,16	38 399,37	25 671,79	66,85	
6451000000000 COTISATIONS URSSAF	23 688,37	19 473,07	4 215,30	21,65	
6452000000000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	20 690,07	11 724,63	8 965,44	76,47	
6452100000000 CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES		965,00	-965,00	-100,00	
6453000000000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	14 854,75	5 041,48	9 813,27	194,65	
6454000000000 ASSEDIC	2 640,97	1 195,19	1 445,78	120,97	
6485000000000 CHARGES SUR PROV.CONGES PAYES	2 197,00		2 197,00		
Dotation d'exploitation					
Sur immobilisations - dot. aux amort.	10 282,98	12 627,82	-2 344,84	-18,57	
6811200000000 DOT.AMORT.IMMOS CORPORELLES	10 282,98	12 627,82	-2 344,84	-18,57	
Sur actif circulant : dot aux prov.	9 414,23		9 414,23		
6817400000000 CREANCES	9 414,23		9 414,23		
Autres charges	2 277,43	736,72	1 540,71	209,13	
6511000000000 REDEVANCE UTILISATION LICENCES	458,00	180,00	278,00	154,44	
6516000000000 SACEM-DROITS D'AUTEURS	457,98	443,86	14,12	3,18	
6544000000000 CREANCES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 353,59		1 353,59		
6580000000000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	7,86	112,86	-105,00	-93,04	
Total des charges d'exploitation (II)	1 878 107,95	1 686 788,65	191 319,30	11,34	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	107 717,68	116 318,44	-8 600,76	-7,39	
Opérations en commun					
Produits financiers					
Charges financières					
Intérêts et charges assimilées	1 033,91	1 387,48	-353,57	-25,48	
6611600000000 INTERETS DES EMPRUNTS	1 033,91	1 383,07	-349,16	-25,25	
6616000000000 INT.BANCAIRE/OP.DE FINANCEMENT		4,41	-4,41	-100,00	
Total des charges financières (VI)	1 033,91	1 387,48	-353,57	-25,48	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 033,91	-1 387,48	353,57	25,48	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	106 683,77	114 930,96	-8 247,19	-7,18	

Détail des Comptes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22

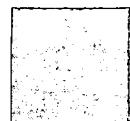
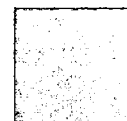
Edition du 09/05/23

Devise d'édition

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	5 452,98	436,50	5 016,48	1149,25
7718000000000 PRODUITS EXCEP.SUR OP.GESTION	5 452,98	436,50	5 016,48	1149,25
Total des produits exceptionnels (VII)	5 452,98	436,50	5 016,48	1149,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	962,16	742,00	220,16	29,67
6711000000000 PENALITES CLIENTS		280,00	-280,00	-100,00
6712000000000 PENALITES AMENDES FISCALES-PENALES	677,00	102,00	575,00	563,73
6718000000000 CHARGES EXCEP.SUR OP.GESTION	285,16	360,00	-74,84	-20,79
Total des charges exceptionnelles (VIII)	962,16	742,00	220,16	29,67
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	4 490,82	-305,50	4 796,32	1569,99
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 991 278,61	1 803 543,59	187 735,02	10,41
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 880 104,02	1 688 918,13	191 185,89	11,32
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	111 174,59	114 625,46	-3 450,87	-3,01

Annexe



RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	780		
TOTAL immobilisations incorporelles :	780		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 393		
Installations générales, agencements et divers	20 644		
Matériel de transport	21 516		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 318		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	58 871		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 000		
TOTAL immobilisations financières :	5 000		

TOTAL GÉNÉRAL	64 651		
----------------------	---------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			780	
TOTAL immobilisations incorporelles :			780	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			8 393	
Inst. générales, agencements et divers			20 644	
Matériel de transport			21 516	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			8 318	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			58 871	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			5 000	
TOTAL immobilisations financières :			5 000	

TOTAL GÉNÉRAL			64 651	
----------------------	--	--	---------------	--

Amortissements

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	780			780
TOTAL immobilisations incorporelles :	780			780
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	8 393			8 393
Inst. générales, agencements et divers	14 120	3 728		17 848
Matériel de transport	9 075	5 179		14 254
Mat. de bureau, informatique et mobil.	6 942	1 376		8 318
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	38 530	10 283		48 813

TOTAL GÉNÉRAL	39 310	10 283		49 593
----------------------	---------------	---------------	--	---------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	598	9 414		10 013
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	598	9 414		10 013

TOTAL GÉNÉRAL	598	9 414		10 013
----------------------	------------	--------------	--	---------------

État des Échéances des Créances et Dettes

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	5 000		5 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	22 737		22 737
Autres créances clients	246 671	223 934	22 737
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	30 888	30 888	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	17 976	17 976	
TOTAL de l'actif circulant :	318 271	272 798	45 474
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	442	442	

TOTAL GÉNÉRAL		323 713	273 240	50 474
----------------------	--	----------------	----------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	47 031	37 630	9 402	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	272 083	272 083		
Personnel et comptes rattachés	20 233	20 233		
Sécurité sociale et autres organismes	9 514	9 514		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	14 983	14 983		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	269	269		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	364 113	354 712	9 402	
----------------------	----------------	----------------	--------------	--

Charges à Payer

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 540
Dettes fiscales et sociales	17 573
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	21 113

Produits à Recevoir

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	10 910

	TOTAL	10 910
--	-------	--------

Charges et Produits Constatés d'Avance

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES		Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		442	
Charges ou produits financiers			
Charges ou produits exceptionnels			
TOTAL		442	

Composition du Capital Social

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	4200	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4200	10

4 HOME

Période du

01/01/22

au 31/12/22

Edition du

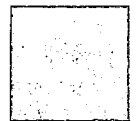
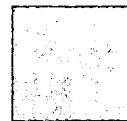
09/05/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 031
Emprunts et dettes financières divers	

	TOTAL	47 031
--	-------	--------

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	129 581	129 577	5

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	111	106	5
- Autres charges d'exploitation	2 277	737	1 541
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers			
- Charges financières	1 034	1 387	(354)
+ Produits exceptionnels	5 453	436	5 016
- Charges exceptionnelles	962	742	220
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	130 872	127 253	3 619

Soldes Intermédiaires de Gestion

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	%	Net (N-1) 31/12/2021	%
Ventes de marchandises	1 985 715	100,00	1 803 001	100,00
- Coût d'achat des marchandises	1 551 645	78,1404	1 423 583	78,9563
MARGE COMMERCIALE	434 070	21,8596	379 417	21,0437
Production vendue				
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE				
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 985 715	100,00	1 803 001	100,00
- Consommation en provenance des tiers	110 410	5,5602	99 114	5,4971
VALEUR AJOUTÉE	323 660	16,2994	280 304	15,5465
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	3 494	0,176	4 176	0,2316
- Charges de personnel	190 585	9,5978	146 551	8,1282
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	129 581	6,5257	129 577	7,1867
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	111	0,0056	106	0,0059
- Dotations aux amortissements et provisions	19 697	0,9919	12 628	0,7004
- Autres charges	2 277	0,1147	737	0,0409
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	107 718	5,4246	116 318	6,4514
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	1 034	0,0521	1 387	0,077
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	106 684	5,3726	114 931	6,3744
Produits exceptionnels	5 453	0,2746	436	0,0242
- Charges exceptionnelles	962	0,0485	742	0,0412
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 491	0,2262	(306)	-0,0169
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	111 175	5,5987	114 625	6,3575
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Emplois et Ressources

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	130 872	127 253
Acquisit. d'élém. actif immobilisé - immobilisations incorporelles - immobilisations corporelles - immobilisations financières		11 216	Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé Cessions d'immobilisations: - incorporelles - corporelles Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Augment. des capitaux propres: - capital ou apports - autres capitaux propres Augmentation dettes financières	114 625	97 976
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)					
Remboursem. dettes financières					
TOTAL DES EMPLOIS		11 216	TOTAL DES RESSOURCES	245 497	225 229
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	245 497	214 014	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22,
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1	Variation
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde	%
Variations EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation :					
- stocks et en-cours	30 325		(30 325)	(127 037)	-76,13
- avances et acompt. versés sur comm.					
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	38 915		(38 915)	(115 323)	-66,26
Variation des dettes d'exploitation :					
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours		28 231	28 231	140	20007,81
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation	4 574		(4 574)	172 109	-102,66
TOTAL	73 814	28 231			

VARIATION NETTE EXPLOITATION I	(45 582)	(70 111)	-34,99
---------------------------------------	-----------------	-----------------	---------------

Variations HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs	7 065		(7 065)		
Variations des autres créditeurs					
TOTAL	7 065				

VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II	(7 065)		
---	----------------	--	--

TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II)			
Besoins de l'exercice en fonds de roulement	(52 648)	(70 111)	-24,91
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			

Variations TRÉSORERIE					
Variations des disponibilités	40 862		(40 862)	(7 304)	459,42
Var. concours banc. et solde crédit.				(52)	-100
TOTAL	40 862				

VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	(40 862)	(7 356)	455,46
---------------------------------------	-----------------	----------------	---------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)			
Emploi net	(93 509)	(77 467)	20,71
Ressource nette			

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

4 HOME

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 09/05/23
Devise d'édition

ACTIF		Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement				
Disponibilités		161 385	202 247	40 862
Total I		161 385	202 247	40 862
PASSIF		Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus				
Concours bancaires courants				
Total II				

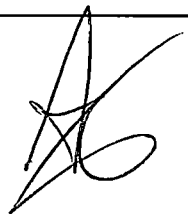
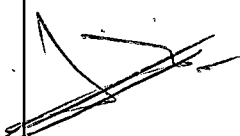
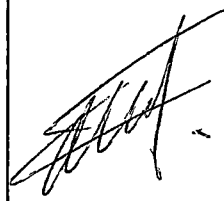
TOTAL (I - II)	161 385	202 247	40 862
----------------	---------	---------	--------

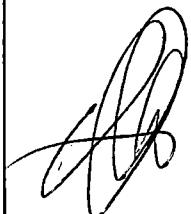
4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2023

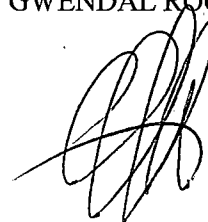
Associé. (Nom, Prénoms/Dénomina tion et Adresse)	Nombre d'actions en pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire (Nom, Prénoms et Adresse)	Signature
AGGOUN LOIC LES FRAYSSES 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	1050		
LAGARRIGUE YOAN 1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	1050		
CORNET GEORGES - LOUIS - RENE 14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	1050		

Associé (Nom, Prénoms/Dénomination et Adresse)	Nombre d'actions en pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire (Nom, Prénoms et Adresse)	Signature
ROQUES GWENDAL - MARCEL 260 GRAND RUE 46140 SAUZET	1050	1050		

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que quatre associés sont présents ou représentés, totalisant 4200 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 4200 voix sur un total de 4200 actions composant le capital social pour 4200 voix.

A la présente sont annexés AUCUN pouvoirs.

Le Président de Séance
GWENDAL ROQUES



4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

LISTE DES ASSOCIES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TRENTE JUIN 2023

Identité ou désignation des associés	Nombre de titres en pleine propriété	Nombre de titres en usufruit	Nombre de titres en nue-propriété
AGGOUN LOIC LES FRAYSSSES 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	NEANT	NEANT
LAGARRIGUE YOAN 1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	NEANT	NEANT
CORNET GEORGES - LOUIS - RENE 14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	NEANT	NEANT
ROQUES GWEDNDAL - MARCEL 260 GRAND RUE 46140 SAUZET	1050	NEANT	NEANT
TOTAUX	4200	NEANT	NEANT

4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX - ZI LA BEYNE
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le trente juin deux mille vingt trois, à dix sept heures, les associés de la Société 4 HOME se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, 445 CHEMIN DE BELLE CROIX - ZI LA BEYNE 46000 CAHORS, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par voie électronique en date du 12 juin 2023.

Gwendal ROQUES préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 4200 actions.

Le Président de Séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE

DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111.175 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 111.175 euros.**

Affectation

- **En totalité, soit 111.175 € au compte "Report à nouveau Bénéficiaire"**
- **Solde du compte "Report à nouveau Bénéficiaire" après affectation : 377.390 €**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 423.590 euros et celui des réserves à 4.200 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a eu aucun dividende versé aux cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

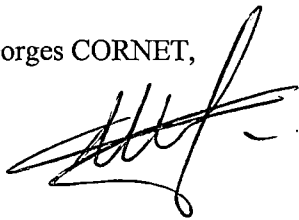
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de l'Assemblée déclare la séance levée à dix neuf heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents ou représentés.

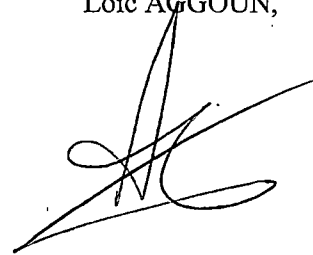
Gwendal ROQUES,



Georges CORNET,



Loïc AGGOUN,



Yoan LAGARRIGUE,



4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 SEPTEMBRE 2023

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39, 4 et 39, 5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111.175 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 111.175 euros.**

Affectation

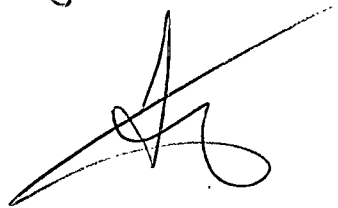
- En totalité, soit 111.175 € au compte "Report à nouveau Bénéficiaire"
- Solde du compte "Report à nouveau Bénéficiaire" après affectation : 377.390 €

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 423.590 euros et celui des réserves à 4.200 euros.

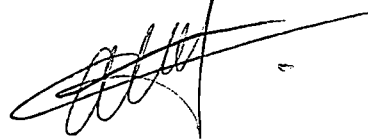
Rappel des dividendes distribués

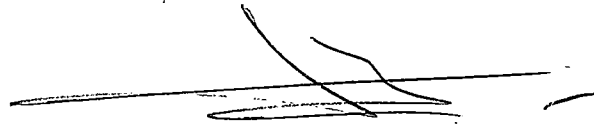
L'assemblée générale prend acte qu'il n'y a eu aucun dividende versé aux cours des trois derniers exercices.

Aggoun Linc


Le Président,
Gwendal ROQUES.



CORNET Georges


Lagarigue Jean


4 HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 42.000 euros
Siège social : 445 CHEMIN DE BELLE
CROIX - ZI LA BEYNE
46000 CAHORS
841 634 835 00018 RCS CAHORS

RAPPORT SPECIAL
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs,

En application de l'article L 227-10 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées par la loi :

Nous vous indiquons qu'aucune convention n'a été autorisée ni reconduite au cours de l'exercice écoulé visée par l'article L 227-10 du Code de commerce.

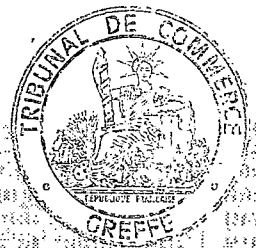
Fait à CAHORS.
Le 12 juin 2023.

Le Président
GWENDAL ROQUES





Greffe du tribunal de commerce de Cahors
CS 10247 - Boulevard Gambetta - Palais de Justice 46000 CAHORS CEDEX 9
Téléphone : 0565352434
www.greffe-tc-cahors.fr - www.infogreffe.fr



- mygbatch -

4 HOME
ZI la Beyne
445 CHEMIN DE BELLECROIX
46000 CAHORS

Cahors, le 3 janvier 2024

Nos références : mygbatch / 2018 B 00276

Entreprise : 4 HOME, 841 634 835

Exercice clos le : 31/12/2022

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

RELANCE SUITE AU NON DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 en violation de l'article L.232-23 du code de commerce.

Vous devez nous adresser sous un délai de 30 jours en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés, conforme et signés par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,80 Euros.

Avec nos salutations distinguées.

Le greffier

SIREN : 841 211 097

CRL 3002 01314 00000721392 86 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 17 841211097 -

SIREN : 841 211 097 R.C.S CAHORS

IBAN : FR15 3000 2013 1400 0007 2139 286 CRLYFRPP

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
4 HOME 445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS France			445 CHEMIN DE BELLE CROIX 46000 CAHORS		
SIRET 84163483500018					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées	COMMERCE DE GROS PLOMBERIE			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
				PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Reçu Gwendal

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI Si oui, indication du logiciel utilisé EBP COMPTABILITE CLASSIC
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société anonyme par actions simplifiée AGORA SEA 34 RUE DE LA CANNE A SUCRE 97150 SAINT MARTIN Tél : 0590774500	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 09052023 Lieu : CAHORS Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M ROQUES GWENDAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2023)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées :	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
M AGGOUN LOIC	1050	2022	38 554					
O LES FRAYSSÉS 46090 LABASTIDE MARNHAC	1050	2022	37 830					
M LAGARRIGUE YOAN	1050	2022	39 212					
1169 ROUTE DE LARTIGUE 46230 MONDOUMERC	1050	2022	43 834					
M CORNET GEORGES	1050	2022						
14 RUE DU 11 NOVEMBRE 46000 CAHORS	1050	2022						
M ROQUES GWENDAL	1050	2022						
260 GRAND RUE 46140 SAUZET								

K DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012022

ET CLOS LE

31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée 4 HOME
445 CHEMIN DE BELLE CROIX
ZI LA BEYNE

46000 CAHORS

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A CAHORS, le 09052023

Signature,

Nom et qualité du signataire

Reoues Gwerdaff
PRÉSIDENT

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

[illegible]

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.